

Entretien avec Koen Geens

PAR JULIEN BALBONI

“UNE CHOSE EST CLAIRE: le terrorisme n'est pas fini”

 Koen Geens, le ministre de la Justice, revient sur 2015, *annus horribilis* et trace les grandes lignes de son ministère en 2016

Dans un entretien de rentrée exclusif avec *La Dernière Heure*, le ministre de la Justice Koen Geens salue le travail du parquet fédéral et assure vouloir poursuivre au même rythme son train de réformes.

À quoi a ressemblé votre année 2015, peut-être la pire imaginable pour un ministre de la Justice ?

“Il était inattendu que le terrorisme domine ainsi notre vie quotidienne. Il a fallu donner une réponse immédiate à ces menaces et gérer les services de sécurité en ces temps de crise. Malgré les critiques, nous avons eu le bonheur de ne pas avoir eu d'attentat réussi dans notre pays. Mais ce qui s'est passé en France a provoqué chez moi une douleur énorme.”

La menace terroriste est-elle toujours devant nous ?

“On ne peut que faire confiance aux services qui nous conseillent, l'Ocam, la Sûreté de l'État, le parquet fédéral, la police fédérale. Aujourd'hui, nous sommes toujours au niveau 3, un niveau sérieux. Mais la menace n'est plus imminente. Une chose est claire : le terrorisme lié aux conquêtes d'Al Qaeda et de Daech n'est pas fini. Nous venons ainsi de vivre un week-end terrible à Ouagadougou. Nous ne faisons pas face à un petit club de Belges, Bruxellois ou Molenbeekois en train de faire du terrorisme. Il s'agit d'un problème global.”

Quel est votre bilan du travail du parquet fédéral après plus de deux mois d'enquête ?

“C'est l'élite des troupes judiciaires. Ils ont fait,

dans les affaires terroristes notamment, un travail considérable et remarquable. Notre pays a eu la proportion la plus importante de procès terroristes en Europe, ces dernières années, grâce aux poursuites du parquet fédéral. Le procès *Sharia4Belgium* est d'ailleurs devenu un cas d'école en Europe. Bien sûr, ces magistrats sont surchargés. Je leur ai permis un élargissement de leur cadre mais le recrutement prend du temps et la pression est forte.

Ils ne sont pas parfaits, la perfection n'étant pas de ce monde, mais ils sont extraordinaires.”

L'enquête a été émaillée par une série de couacs franco-belges. Comment mieux travailler ensemble ?

“C'est un cas unique de voir deux parquets travailler si intensément en étroite collaboration. Dans un tel cas, il peut évidemment y avoir des frictions. Mais la ministre de la Justice française Christiane Taubira et moi-même sommes satisfaits de la collaboration. L'enquête avance de part et d'autre, et très bien. Nous ne devons pas nous laisser distraire par ce genre d'incidents. Ils sont regrettables, de part et d'autre. Mais

il faut en tirer une leçon en surveillant davantage la confidentialité de l'enquête.”

Comment améliorer la communication, dans ce cas ?

“Dans ce monde moderne, la volonté de transparence du public et de la presse est en conflit avec le secret de l'instruction. Pour les services judiciaires, c'est compliqué à vivre. Il faudrait une communication plus proactive qui ne mette pas en péril les secrets nécessaires. Mais la conciliation n'est pas toujours possible. Parfois, l'enquête accélère et des perquisitions sont menées trop rapidement, par crainte de fuites. La presse aussi

doit en tirer les leçons et faire un debriefing pour améliorer les choses. Car nous partageons tous le souhait que l'enquête soit menée à bien.”

Beaucoup d'avocats et de spécialistes critiquent la faible part donnée à la déradicalisation en Belgique. Est-ce votre avis ?

“Être radical en tant que tel n'est pas défendu. Quelqu'un peut être radicalement de gauche, de droite ou du centre, et être parfaitement intégré dans la société. La déradicalisation est nécessaire pour ceux qui incitent à la haine, appellent à la violence, recrutent en faveur des organisations terroristes. Dans les prisons, nous faisons de notre mieux pour déradicaliser ceux qui sont contagieux et “infectent” leurs copains prisonniers en les concentrant, en les isolant avec leurs pairs radicalisés. Nous avons ainsi formé notre personnel, notre direction, à Iltre et Hasselt. Il faut aussi dire que les radicalisés ne sont pas seulement des prisonniers. Selon M^{me} Taubira, en France, seuls 15 % des radicalisés tendent vers le terrorisme. Et 52 % de ces radicalisés sont des convertis récents. On le voit, en très peu de temps, un non-croyant peut devenir un fidèle violent.”

interview > Julien Balboni

Ses grands chantiers pour 2016

"Nous allons terminer le train de la réforme dite Pot Pourri, avec les troisième et quatrième volets. Le troisième traite de l'internement. Il va entrer en vigueur au plus tard au mois de juillet. Nous sommes en train de construire toute une nouvelle infrastructure qui va libérer les annexes psychiatriques des prisons de la présence des personnes qu'il convient d'interner. Nous préparons une législation beaucoup plus humaine et en phase avec le traité des Droits de l'Homme, la Belgique ayant été condamnée maintes fois par la Cour européenne à cet égard. Dans le quatrième volet, nous proposerons de nouvelles

pistes sur la procédure en matière commerciale, et nous irons vers l'élaboration de l'autonomie de gestion pour le judiciaire. La réforme a été envisagée par le législateur précédent. C'est aujourd'hui encore une boîte vide qu'il faut donc remplir en donnant les moyens à la magistrature de se gérer elle-même, comme c'est le cas aux Pays-Bas et en Allemagne. Nous allons enfin revoir les choses en matière de détention préventive, afin de raccourcir les délais, comme promis devant le Parlement. La population carcérale doit être réduite. C'est notre but."

Ju. B.

"J'y prends beaucoup de goût"

"Ce métier me donne toujours de l'énergie. Je ne tiendrais pas sans cela. C'est un défi de devoir mettre toutes ces réformes sur les rails. J'y prends beaucoup de goût. Les résultats commencent à être visibles. Le temps est limité et l'on ne peut pas ralentir. Le monde juridique, néanmoins, demande une certaine réflexion pour le changer. Il est plus facile de changer le monde des finances que le monde juridique. Les critiques dont j'ai pu faire l'objet ? Le monde juridique dont je suis issu connaît la différence entre la discussion confidentielle et la plaidoirie publique. Je me console des signes de confiance que je reçois de temps à autre, en privé. Je pouvais m'y attendre et je ne suis pas surpris."

Ju. B.

"Réduire la charge de travail"

"Le but de mes réformes est de réduire les charges de travail des tribunaux et des parquets par le biais de l'autoresponsabilisation. Je le dis aux magistrats : dans une certaine mesure, vous êtes maîtres de votre organisation. Faites ce qui est, selon vous, prioritaire et essentiel. Certains ma-

gistrats en sont heureux, d'autres déçus. Un point est certain : il y a trop de boulot. Je leur répète : c'est à vous d'en juger, vous êtes indépendants. Il n'y a pas de cible chiffrée en terme de diminution du nombre de procès d'assises."

Ju. B.

**Le parquet fédéral ?
"Ils sont
extraordinaires"**

Où il se voit dans 10 ans

"Je dis toujours qu'il y a deux types de carrière. La carrière prédestinée, où quelqu'un cherche à devenir quelque chose. Et la carrière faite de suites de coïncidences, où il faut savoir dire oui ou non au bon moment. C'est la carrière que j'ai épousée. Si je vis encore 10 ans, je verrai bien. C'est le plus important : être encore là. Pour moi, tout au moins."

Ses regrets de 2015

"Le plus grand des regrets, comme tout homme politique, c'est de n'avoir pas pu prévenir le terrorisme dans le monde et dans notre pays en particulier. Il est dommageable que de tels drames se déroulent. Pour le reste, je ne crois pas avoir de regrets (sourire)."

"Taubira ? Une femme formidable"

"Ce que je pense de Christiane Taubira, la ministre française de la Justice ? Ah, elle est une femme formidable. Elle est très, très respectée au sein du Conseil européen. Elle a les principes fermes et le ton respectueux. Je me fais le porte-voix de mes collègues ministres européens : c'est quelqu'un de très haute qualité."